



Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire
(ANVAL)

**Bilan du Second Contrat Territorial de
Restauration Morphologique de la Roumer et de
la Choisille 1^{ère} partie (2020-2022)**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
TABLE DES FIGURES	2
TABLE DES TABLEAUX	3
1. PRESENTATION GENERALE DU SECOND CONTRAT TERRITORIAL DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE LA ROUMER ET DE LA CHOISILLE 1ERE PARTIE (2020-2022)	4
1.1 OBJET DU CONTRAT	4
1.2 TERRITOIRE	5
1.3 PROGRAMME D'ACTION	6
2. ANALYSE FINANCIERE	8
2.1 ANALYSE PAR ANNEE	8
2.2 ANALYSE PAR VOLET	9
2.3 SYNTHESE	12
3. ANALYSE TECHNIQUE	13
3.1 TRAVAUX	13
3.2 ETUDES	16
3.3 SUIVI MILIEUX	16
3.3.1 2020	16
3.3.2 2021	16
3.3.3 2022	17
3.4 COMMUNICATION	17
3.5 ANIMATION	17
3.6 POLLUTIONS DIFFUSES	17
4. PERSPECTIVES 2023-2025	18

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Territoire d'actions de l'ANVAL	5
Figure 2 - Bilan financier par année	8
Figure 3 – Montants contractualisés par année	8
Figure 4 -Montants engagés/réalisés par année	8
Figure 5 - Bilan financier par volet	10
Figure 6 - Montants contractualisés par volet	11

Figure 7 - Montants engagés/réalisés par volet	11
Figure 8 - Bilan financier du CT 2020-2022.....	12
Figure 9 - Travaux et études contractualisés 2020-2022	15
Figure 10 - Travaux et études réalisés 2020-2022	15

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Travaux contractualisés sur 2020-2022	6
Tableau 2 - Actions contractualisées sur 2020-2022	7
Tableau 3 - Actions de l'avenant pollutions diffuses.....	7
Tableau 4 - Comparaison entre les coûts globaux du programme prévisionnel et du programme engagé	9
Tableau 5 - Proportion du nombre d'actions engagées par rapport au prévisionnel 2020-2022.....	13
Tableau 6 – Travaux programmés sur 2023-2025	18
Tableau 7 - Actions programmées 2023-2025	19

1. PRESENTATION GENERALE DU SECOND CONTRAT TERRITORIAL DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE LA ROUMER ET DE LA CHOISILLE 1ERE PARTIE (2020-2022)

1.1 OBJET DU CONTRAT

Le Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) a signé un second Contrat Territorial (CT) de restauration morphologique sur la Roumer et la Choisille pour la période 2020-2025. Il a été conclu entre l'ANVAL, qui exerce une partie de la GEMA, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val-de-Loire et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, qui co-financent.

Ce contrat a pour principal objectif la reconquête de la qualité des milieux aquatiques des masses d'eau des bassins versants de la Roumer et de la Choisille.

En 2022, un avenant a été fait au contrat afin d'ajouter un volet pollutions diffuses. En effet, la Choisille et ses affluents sont, entre autres, déclassés par la présence de molécules phytosanitaires. Deux masses d'eau ont donc été sélectionnées, après un diagnostic multi-pressions, afin de mettre en œuvre des actions de réduction des produits phytosanitaires.

Enfin, l'année 2022 correspond à l'année de mi-parcours du CT, à cette occasion un bilan technique et financier est réalisé.

1.2 TERRITOIRE

L'ANVAL est un Syndicat Mixte fermé qui exerce les compétences 1°, 2° et 8° de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Son territoire d'action correspond aux bassins versants de la Roumer, de la Bresme, de la Choisille et de la Bédouire (Figure 1). Cependant, le présent contrat ne concerne que les masses d'eau de la Choisille et de la Roumer.

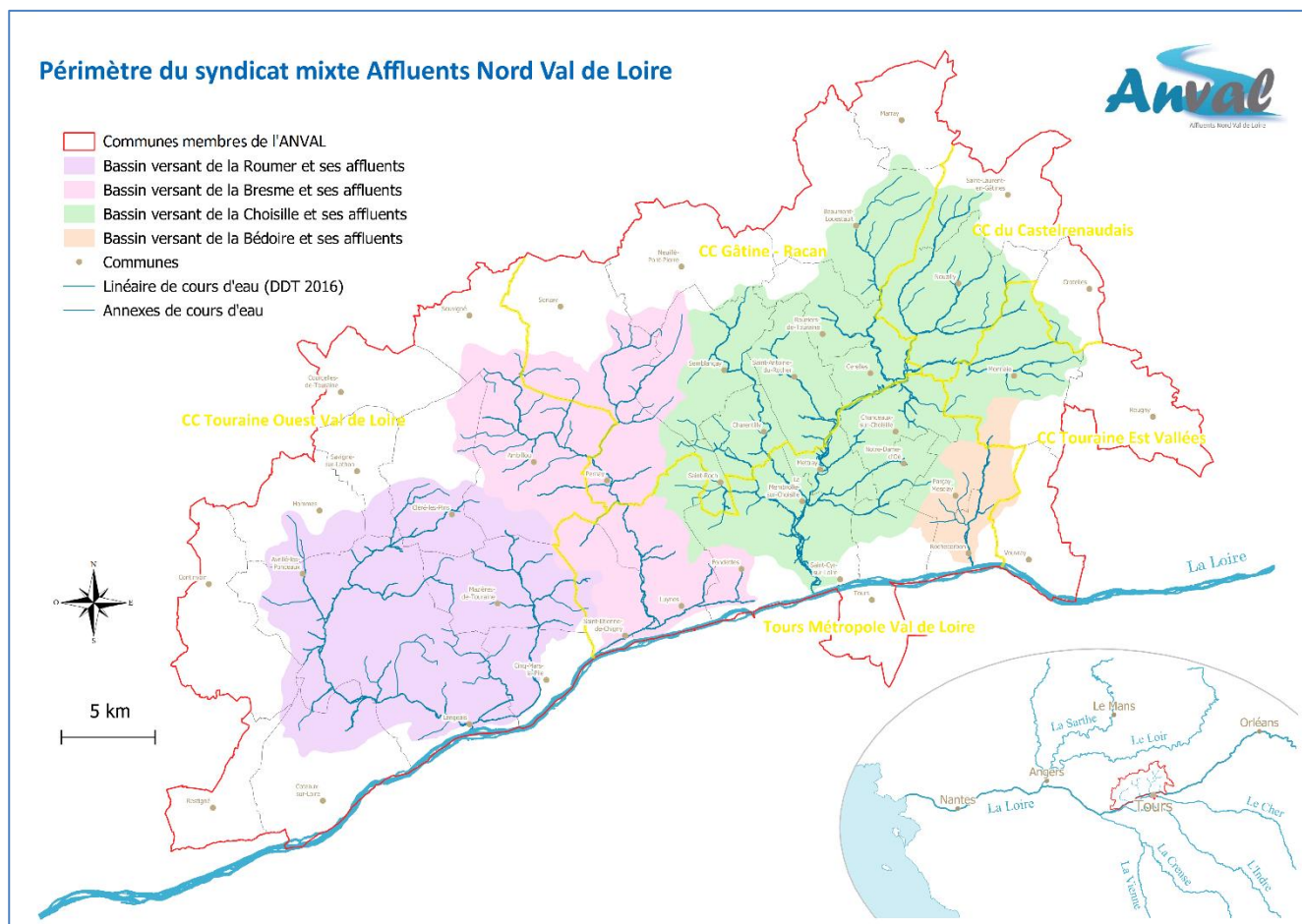


Figure 1 - Territoire d'actions de l'ANVAL

1.3 PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action contractualisé en 2020 comprend vingt actions réparties sur trois années pour un montant total de 1 101 900 € TTC. L'avenant de 2022 comprend cinq actions supplémentaires pour un montant de 59 800€ TTC.

Les actions sont à l'origine réparties selon neuf volets (Tableau 1 et Tableau 2).

- Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages > à 50 cm, cours d'eau liste 2 et ZAP anguille) ;
- Continuité écologique (Effacement / dérasement d'ouvrages) ;
- Travaux de restauration structurants (ouvrages < à 50 cm) ;
- Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau) ;
- Travaux complémentaires (ripisylve) ;
- Etudes ;
- Communication ;
- Suivi Milieux ;
- Animation.

Tableau 1 - Travaux contractualisés sur 2020-2022

Localisation / Dénomination de l'action	Commune	Typologie des actions	Contractualisé	Indicateurs suivi contractualisé		
			total 2020-2022	Linéaire (ml)	Ouvrages	
Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages cours d'eau liste 2 et ZAP anguille)						
Gué du Lourieux (Remplacement busage)	Nouzilly	Sous total	18 000 €		1	
Axe Roumer Aval / La Chataigneraie (Aménagement)	Langeais		90 000 €	100	3	
			108 000 €			
Continuité écologique (Effacement / dérasement d'ouvrages)						
Axe Roumer Aval / Moulin de Pont Boutard (Effacement)	Les Coteaux sur Loire		133 000 €	300	3	
Axe Roumer Aval / Moulin Raguin (Effacement)	Avrillé les Ponceaux		57 800 €	200	1	
Axe Roumer Aval / Seuil du Moulin de Varanne ancien méandre	Langeais		59 200 €	290	1	
			250 000 €			
Travaux de restauration structurants (ouvrages inférieur à 50cm)						
Moulin de Fresnay (Remplacement busage)	Nouzilly		35 000 €		1	
La Simonnière (Remplacement busage)	Nouzilly		31 000 €		1	
Gué de la Sirotière (Remplacement busage)	Nouzilly		12 000 €		1	
Rue du Moulin Millon (Remplacement busage)	La Membrolle		32 000 €		1	
Amont Moulin Moreau (Aménagement seuil)	Charentilly		3 000 €		1	
Axe Roumer Aval (Porte de Loire) = 0,45m (Aménagement)	Langeais		37 500 €	90	1	
Axe Roumer Aval (Houssaie) = 0,4m (Aménagement)	Langeais		5 700 €		1	
Axe Breuil Aval (Canal dérivation) = 0,49m (Aménagement)	Langeais		5 400 €		1	
Siphon béton le Gueret (Effacement)	Fondettes/La Membrolle		3 000 €		1	
Seuil du Moulin Robert (Effacement)	La Membrolle		1 200 €		1	
			Sous total	165 800 €		
Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau)						
La Côte d'Azur/l'Arche (Renaturation cours d'eau)	Nouzilly		13 000 €	282		
Aval moulin de Fresnay/confluence Chenusson (Renaturation)	Nouzilly		34 500 €	470		
Les Caves/confluence Ruau de l'Arche (Renaturation)	Nouzilly		36 000 €	540		
Recharge Roumer - Amont Pont des Essards (Renaturation)	Langeais (Les Essards)		27 000 €	305		
		Sous total	110 500 €			
Travaux complémentaires (ripisylve)						
Restauration de la ripisylve	Communes du bassin versant de la Roumer et ses affluents	Sous total	33 000 €			

Tableau 2 - Actions contractualisées sur 2020-2022

Localisation / Dénomination de l'action	Commune	Typologie des actions	Contractualisé
			total 2020-2022
Suivi Milieux			
Choissille suivis IPR avant - après travaux de restauration morpho + ancien CT (PU 1 100 €)	-		8 800 €
Roumer suivi IPR-IBG-IBD-PC Avant/Après travaux de restauration morpho	Langeais/Coteaux sur Loire		5 300 €
			Sous total
Communication			
Sensibilisation du grand public et des riverains (drone, montage	-		15 500 €
Frais administratif DIG/Enquête Bédoire + interventions en	-		11 000 €
Formation des élus volontaires (audit sociaux; Intervenant	-		1 000 €
			Sous total
Etudes			
Etat des lieux-Diagnostic Bédoire			8 000 €
Etudes (Plan d'eau des Grands Moulins de Semblançay et Ruau de la Petite Gironde)			12 000 €
			Sous total
Animation			
2 ETP (+ forfaits annuel 20 000€)			317 500 €
0,5 ETP Secrétariat pur (courrier, paie, gestion courante, aide à la préparation des réunions)			55 500 €
			Sous total

Le tableau suivant présente les actions liées à l'avenant (Tableau 3) :

Tableau 3 - Actions de l'avenant pollutions diffuses

Localisation / Dénomination de l'action	Commune	Typologie des actions	Contractualisé
			total 2020-2022
Pollutions diffuses			
Accompagnement collectif des agriculteurs (CA37)			18 640 €
Etude perspective du Bio sur le territoire			3 360 €
Suivi phyto (ANVAL)			7 800 €
Animation générale (ANVAL)			26 000 €
Communication			4 000 €
		Sous total	59 800 €

2. ANALYSE FINANCIERE

2.1 ANALYSE PAR ANNEE

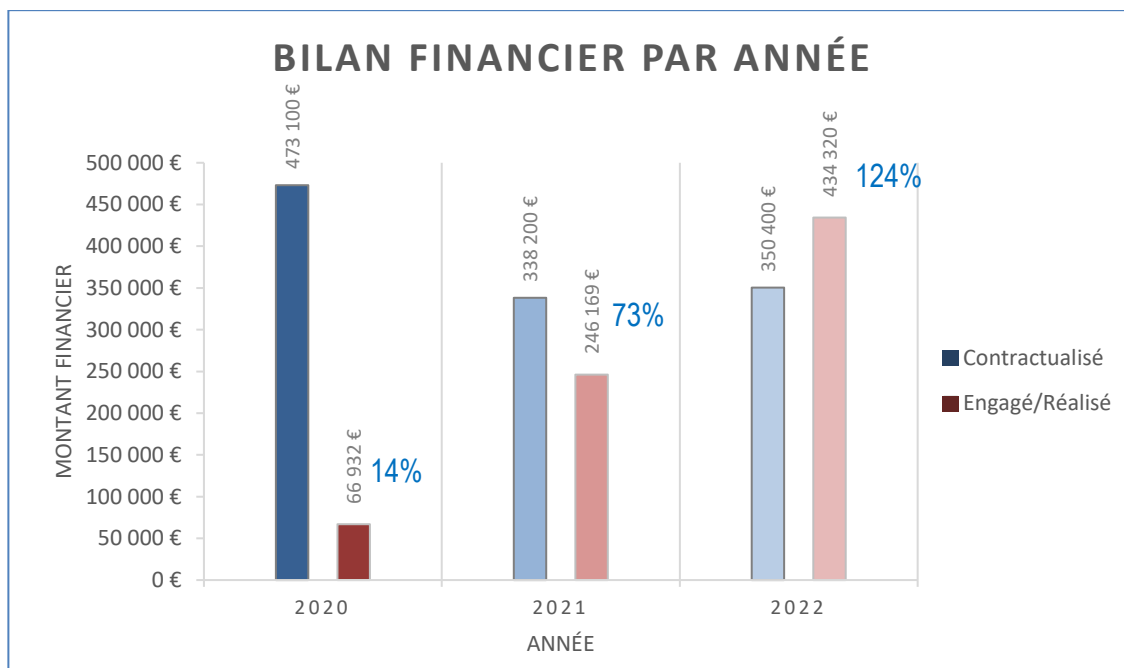


Figure 2 - Bilan financier par année

D'un point de vue financier la première année montre un fort retard, l'année 2021 paraît plus cohérente avec le montant contractualisé (Figure 2). Quant à la dernière année, elle est au-delà des prévisions, elle compense une partie du retard accumulé.

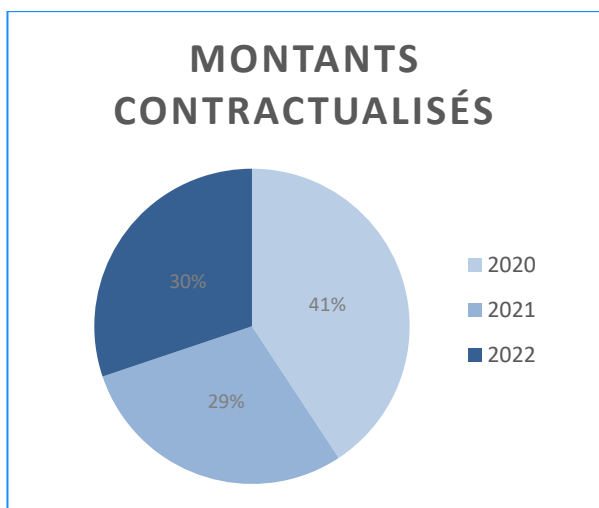


Figure 3 – Montants contractualisés par année

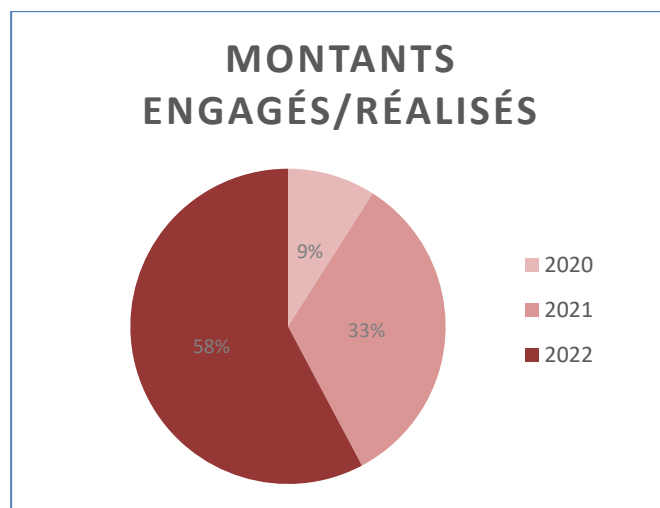


Figure 4 -Montants engagés/réalisés par année

Les deux graphiques précédents (Figure 3 et 4) mettent en avant le déséquilibre des réalisations entre les trois années. En effet, l'année 2022 représente plus de la moitié du bilan financier alors que dans le programme prévisionnel, les montants étaient équilibrés d'année en année.

2.2 ANALYSE PAR VOLET

Cette partie permet d'analyser la répartition des coûts par volet contractualisé.

Tableau 4 - Comparaison entre les coûts globaux du programme prévisionnel et du programme engagé

Volet	Coût global contractualisé 2020-2022 (T.T.C.)	Coût global engagé 2020-2022 (T.T.C.)	Proportion coût engagé par rapport au coût contractualisé 2020-2022 (%)
Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages > à 50 cm, cours d'eau liste 2 et ZAP anguille)	108 000 €	15 791 €	15%
Continuité écologique (Effacement / dérasement d'ouvrages)	250 000 €	109 458 €	44%
Travaux de restauration structurants (ouvrages < à 50 cm)	165 800 €	155 876 €	94%
Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau)	110 500	75 096 €	68%
Travaux complémentaires (ripisylve)	33 000 €	0 €	0%
Etudes	20 000 €	47 955 €	240%
Communication	27 500 €	2 537 €	9%
Suivi Milieux	14 100 €	10 568 €	75%
Animation	373 000 €	286 175 €	77%
Pollutions diffuses	59 800 €	43 964 €	74%
TOTAL	1 161 700 €	741 446 €	64%

Le Tableau 4 et la Figure 5 révèlent une disparité des taux de réalisation selon les volets.

Concernant les divers travaux menés par le Syndicat, les pourcentages 15%, 44% et 68% s'expliquent par un nombre d'actions faibles dans ces volets. Ainsi lorsqu'une action n'est pas réalisée (ou deux), le bilan financier chute de manière importante (notamment deux actions continuité sur la Roumer non réalisées). Vis-à-vis de travaux de restauration structurants (ouvrages <50cm), le taux de réalisation est très élevé (94%). Ceci s'explique par deux phénomènes, des actions avec un coût de réalisation supérieur à l'estimatif et quelques actions non réalisées. Quant aux travaux complémentaires (ripisylve), aucune action n'a été menée, par manque de temps, d'où les 0%.

Sur le volet études, les coûts se sont avérés bien supérieurs au prévisionnel.

Le volet communication possède un taux de réalisation faible (9%). Les coûts ont été surestimés et des actions ont été menées en interne (événements). Par ailleurs certaines actions n'ont pas pu être mises en œuvre à cause de la crise COVID (animations scolaires, etc.).

Le suivi des milieux a bien été mis en œuvre d'un point de vue financier.

Pour ce qui est du volet animation, le taux de réalisation est de 77%. En effet, durant plusieurs mois les effectifs ont été réduits (congrés parentaux, départs). Par ailleurs l'enveloppe de secrétariat (2020), stage et service civique n'a pas été mobilisée.

Le volet pollutions diffuses est proche de ¾ de réalisation financière.

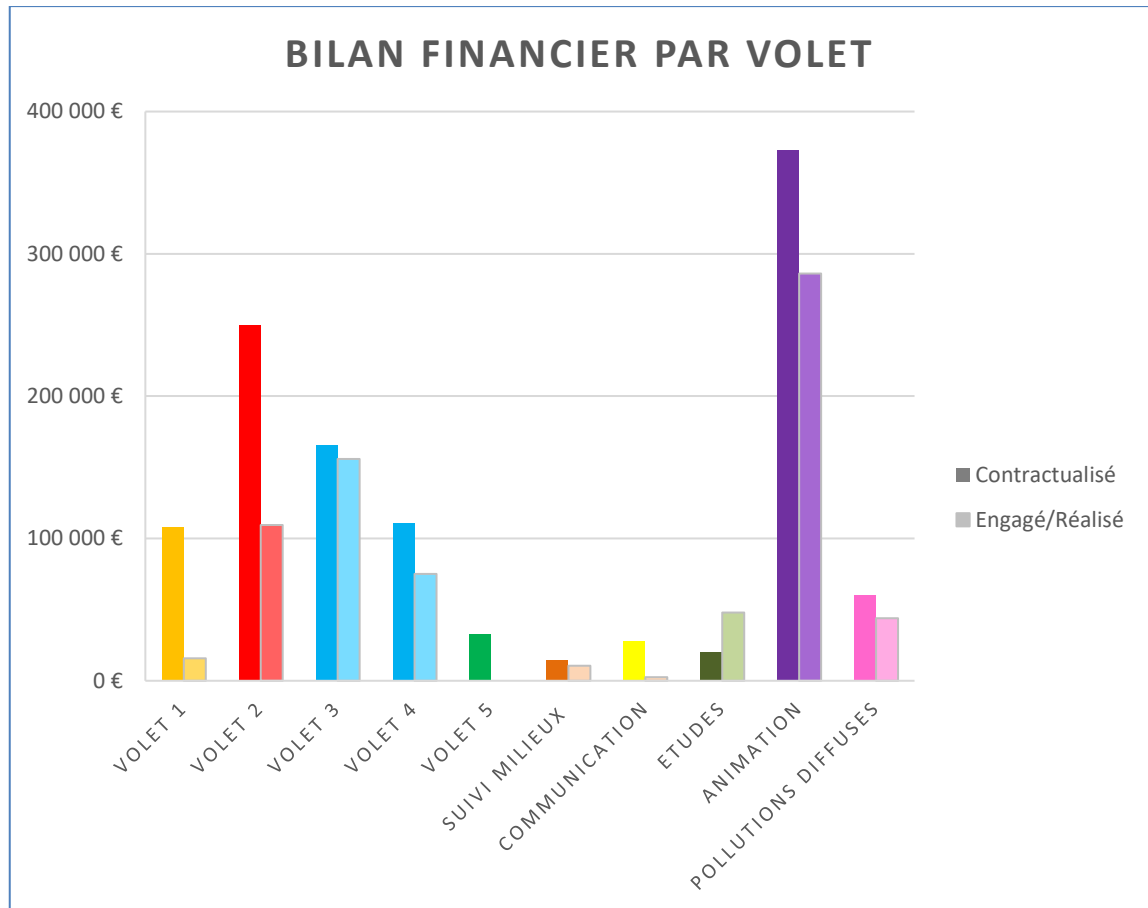


Figure 5 - Bilan financier par volet

N.B. : Volet 1 = Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages > à 50 cm, cours d'eau liste 2 et ZAP anguille)

Volet 2 = Continuité écologique (Effacement / Dérasement d'ouvrages)

Volet 3 = Travaux de restauration structurants (ouvrages < à 50 cm)

Volet 4 = Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau)

Volet 5 = Travaux complémentaires (ripisylve)

Les graphiques suivants (Figure 6 et Figure 7) présentent la proportion des dépenses entre les différents volets. Lors de la contractualisation l'ensemble des travaux occupait plus de 50% de la programmation. L'animation représentait presque 1/3 de l'enveloppe financière.

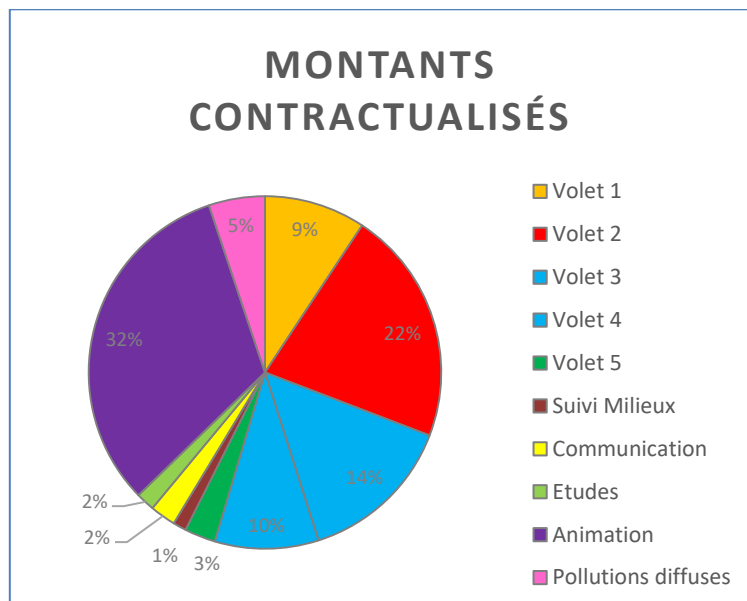


Figure 6 - Montants contractualisés par volet

Au final, les travaux représentent la moitié (48%) et l'animation un peu plus du tiers des dépenses (38%).

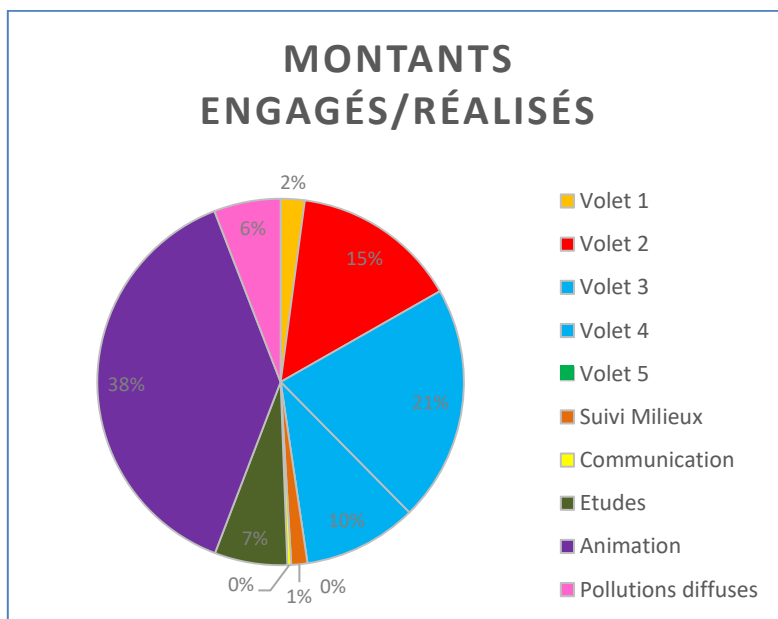


Figure 7 - Montants engagés/réalisés par volet

N.B. : Volet 1 = Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages > à 50 cm, cours d'eau liste 2 et ZAP anguille)

Volet 2 = Continuité écologique (Effacement / Dérasement d'ouvrages)

Volet 3 = Travaux de restauration structurants (ouvrages < à 50 cm)

Volet 4 = Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau)

Volet 5 = Travaux complémentaires (ripisylve)

2.3 SYNTHÈSE

En conclusion, le bilan financier de la première partie du Contrat Territorial Choisille-Roumer 2020-2022 est contrasté. 64% de l'enveloppe contractualisée a été engagée/dépensée, soit 747 421 € TTC.

La proportion des différents volets est restée similaire à la contractualisation. 53% de l'enveloppe dédiée aux travaux a été consommée.

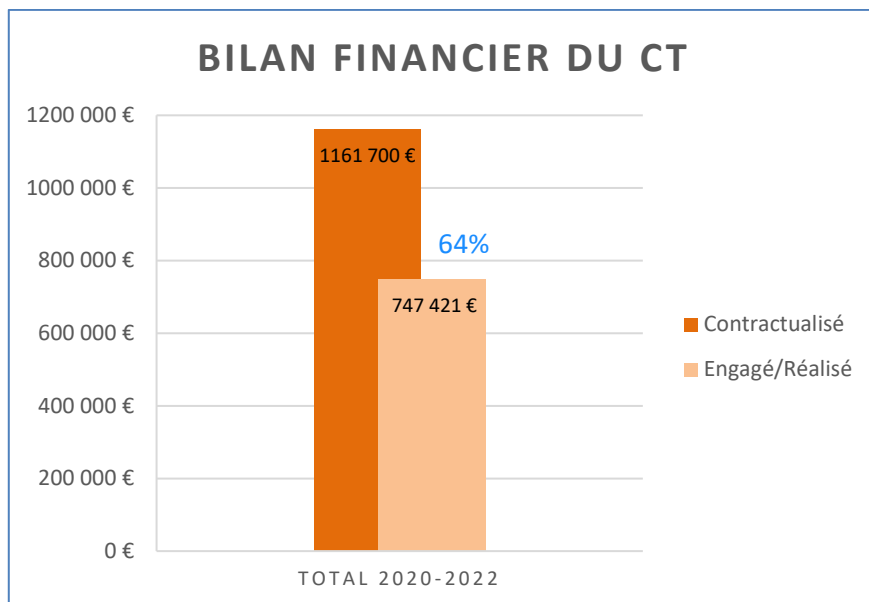


Figure 8 - Bilan financier du CT 2020-2022

Si l'on étudie plus finement les actions menées, il s'avère qu'il existe une réelle différence entre les deux masses d'eau. 107% de l'enveloppe travaux sur la Choisille a été réalisée, contre 27% sur la Roumer. Cette disparité s'explique aisément par l'absence de l'animateur pendant un temps, son mi-temps sur la masse d'eau a été diminué à un quart de temps lors de son mi-temps parental. Par ailleurs, les projets non mis en œuvre correspondent à des projets de rétablissement de la continuité écologique d'envergure (ouvrages > 50 cm).

3. ANALYSE TECHNIQUE

3.1 TRAVAUX

Onze actions « travaux » ont été réalisées sur les vingt signées, soit 55%.

Dans le détail, certaines actions ont dépassé les objectifs de restauration. Le tableau suivant (Tableau 5) présente le pourcentage de réalisation des différents indicateurs de suivis.

Tableau 5 - Proportion du nombre d'actions engagées par rapport au prévisionnel 2020-2022

Désignation des actions de restauration	Unité	Prévisionnel 2020-2022	Engagé 2020-2022	Proportion engagé/prévisionnel (%)
Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages > à 50 cm, cours d'eau liste 2 et ZAP anguille)				
Ouvrages aménagés	unité	4	1	25%
Restauration du lit mineur	ml	100	0	0%
Continuité écologique (Effacement / dérasement d'ouvrages)				
Ouvrages aménagés	unité	5	4	80%
Restauration du lit mineur	ml	790	1000	127%
Travaux de restauration structurants (ouvrages < à 50 cm)				
Ouvrages aménagés	unité	10	6	60%
Restauration du lit mineur	ml	90	30	33%
Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau)				
Restauration du lit mineur	ml	1 597	1 775	111%

La carte en Figure 9 représente la répartition des actions contractualisées, celle en Figure 10 représente la répartition des actions réalisées.

Les travaux réalisés en 2021 (Figure 10) sont :

- Gué de Lourieux :

L'ancien busage a été remplacé par un cadre en béton préfabriqué. La continuité écologique a été restaurée, permettant le libre franchissement de l'ouvrage.

- Axe Roumer Aval / Moulin de Pont Boutard :

Les travaux ont consisté à retirer les vannes présentes ainsi que le seuil situé à l'entrée du bief du moulin, à conforter le pont et le canal de fuite, à renaturer le linéaire en amont et en aval du pont de Pont Boutard et à traiter manuellement une saulaie qui s'était développée dans l'ancien remous de l'ouvrage après ouverture des vannes. Il a également fallu faire appel à un huissier pour constater l'état d'un muret et créer des accès dans la ripisylve pour le chantier.

- Gué de la Sirotière :

L'ancien busage a été remplacé par un cadre en béton préfabriqué. La continuité écologique a été restaurée, permettant le libre franchissement de l'ouvrage.

- Siphon béton le Gueret :

L'ancien ouvrage en béton a été supprimé permettant le libre franchissement piscicole et le transfert des sédiments, l'ancien remous hydraulique ayant disparu.

- La Côte d'Azur/l'Arche :

Le lit a été restauré par recharge de matériaux (pierres de champ) et le dernier ouvrage transversal a été supprimé à l'occasion.

- Aval Moulin de Fresnay/confluence Chenusson :

Le lit a été restauré par recharge de matériaux alluvionnaires.

- Les Caves/confluences Ruau de l'Arche :

Le lit a été restauré par recharge de matériaux alluvionnaires.

Les travaux réalisés en 2022 (Figure 10) sont :

- Moulin de Fresnay :

L'ancien busage a été remplacé par un dalot. La hauteur de chute a été supprimée au profit d'une rampe offrant la rugosité nécessaire pour la franchissabilité piscicole.

- La Simonnière :

L'ancien busage a été remplacé par un cadre en béton préfabriqué. La continuité écologique a été restaurée, permettant le libre franchissement de l'ouvrage.

- Rue du Moulin Million :

L'ancien busage en cours d'effondrement créait un obstacle à l'écoulement et un remous hydraulique. Il a été remplacé par une buse métallique cylindrique de 2,40 mètres. La continuité écologique a été rétablie, ainsi que la pente naturelle de ce bras de la Choisille.

- Axe Roumer Aval (Porte de Loire) :

Les travaux ont consisté à réaliser une rampe en enrochements libres, afin de rétablir la continuité écologique (ouvrage inférieur à 50cm) et la diversité granulométrique de la Roumer sur le tronçon situé juste en amont de la confluence avec la Loire.

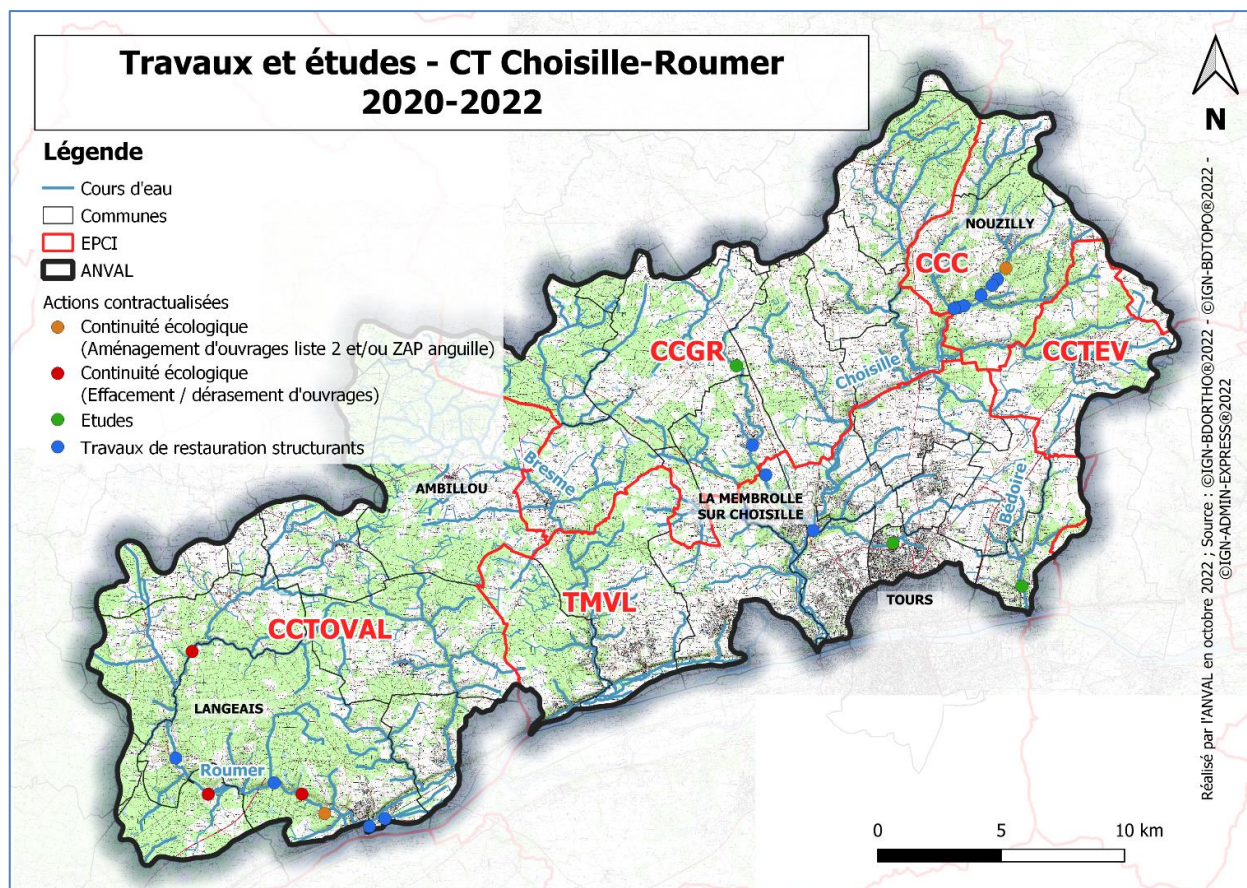


Figure 9 - Travaux et études contractualisés 2020-2022

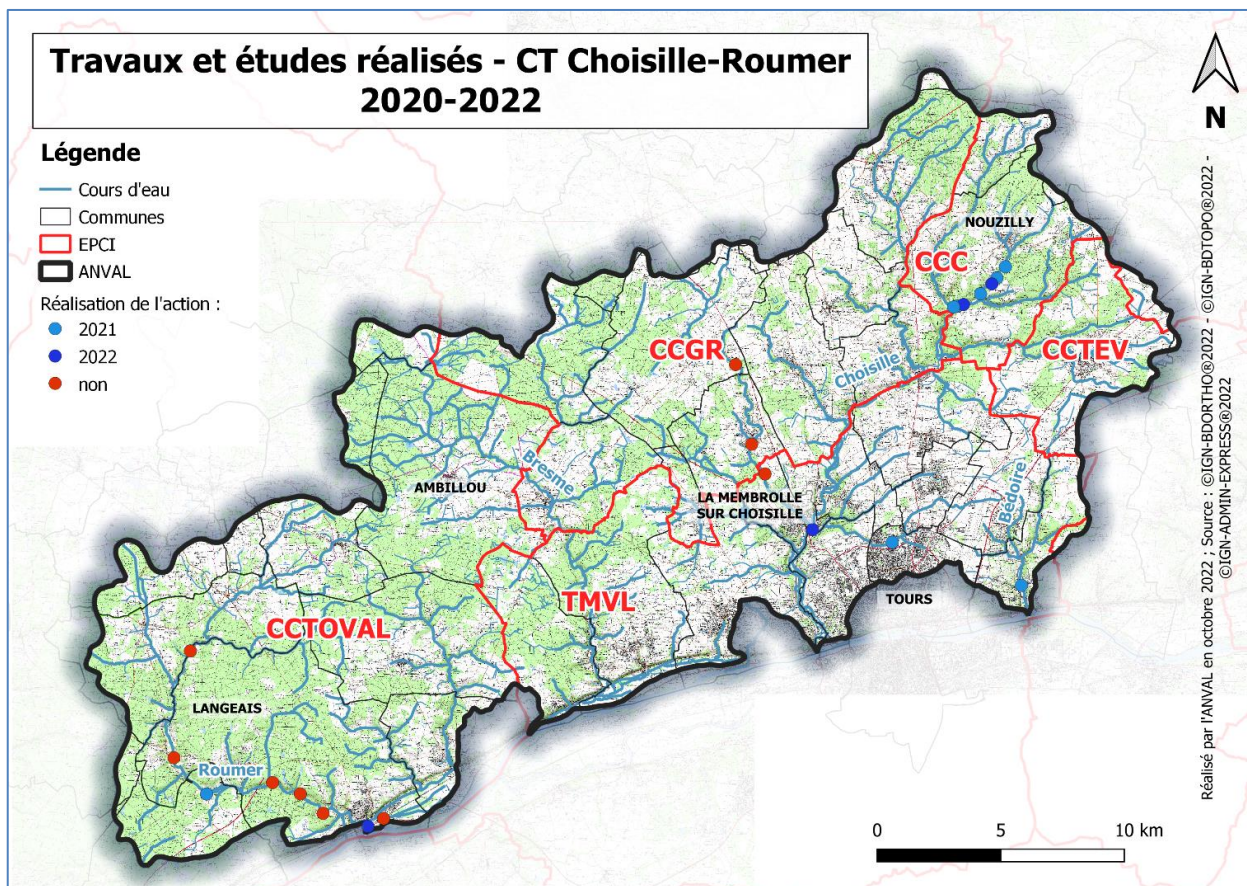


Figure 10 - Travaux et études réalisés 2020-2022

3.2 ETUDES

Les deux études ont été lancées en 2021, elles se sont terminées ou se termineront en 2022-2023. L'étude sur la Bédouire comportait initialement un état des lieux et un diagnostic. Ces deux phases ont été réalisées et un programme d'actions sur trois ans a été élaboré.

La seconde étude comportait deux sites : les plans d'eau des Grands Moulins de Semblançay et le Ruau de la Petite Gironde. L'étude sur le plan d'eau n'a pas été engagée car le coût global des deux sites dépassait largement l'enveloppe prévisionnelle. De plus cette étude s'orientait sur la mise en place d'un dispositif de type moine sur un plan d'eau privé, n'étant pas éligible auprès des partenaires. Quant à l'étude de la Petite Gironde, elle devrait se terminer au premier semestre 2023 et donner lieu à des travaux sur le secteur urbain en 2024-2025.

3.3 SUIVI MILIEUX

3.3.1 2020

Plusieurs inventaires (IPR) et sondages piscicoles ont été menés par la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Indre-et-Loire (FDPPMA37) :

- Ruisseau de l'Arche (Fontaine / Orfrasière) au lieu-dit la Valencerie à Nouzilly (CT) (travaux prévus sur 2021) => Bonne ;
- Choisille de Chanceaux au lieu-dit le Buisson à Chanceaux sur Choisille (CT) (travaux en 2014) => Médiocre comme 2017 ;
- Amont et aval du seuil de Varanne (CT) (travaux prévus 2024) => Bonne sur les deux stations ;
- Choisille de Semblançay à l'amont de la confluence avec la Choisille (RD37) => Constat de l'absence de truites farios sur cet axe ;
- Ruisseau de Saint Roch sur la masse d'eau Choisille aval (RD37) => Constat de l'absence de truites farios sur cet axe et pollutions du cours d'eau par la société Véolia (STEP Saint-Roch).

Plusieurs autres indicateurs ont également été mis en place :

- Aval du seuil de Varanne (CT - I2M2, CarHyCE, PC) (travaux prévus 2024)

I2M2 aval moulin : très bon.

CARHYCE aval moulin : la station présente des faciès peu diversifiés et une nette dominance de substrats fins.

Physico-chimie : la station témoin a été échantillonnée sur 6 mois entre juillet 2020 et mai 2021. L'ensemble des paramètres étudiés donne une classe de qualité bonne à très bonne sauf ponctuellement pour le carbone organique dissous en novembre 2020 et l'azote Kjeldahl en mars 2021 qui dégradent la qualité à moyenne.

3.3.2 2021

Comme en 2020 des IPR ont été mis en œuvre :

- Pont Boutard (CT) (Après ouverture des vannes et avant travaux de renaturation 2021) => Médiocre contre Très mauvaise en 2016 ;
- Ruisseau de l'Arche (Fontaine / Orfrasière) aux lieux-dits l'Arche et la Côte d'Azur à Nouzilly (CT) (travaux 2014) => Très mauvaise, comme 2019, 2017 et 2014.

3.3.3 2022

Deux IPR ont été réalisés dans le cadre du réseau départemental d'Indre-et-Loire travaux de restauration morphologique sur la Roumer à Pont Boutard, ainsi que dans sur la Choisille dans l'ENS géré par le Conseil Départemental.

3.4 COMMUNICATION

L'ANVAL a mené différentes opérations de communication sur cette période. Tout au long de la programmation les techniciens répondent et sensibilisent les élus et le grand public.

En 2021, des étudiants d'AgroParisTech sont venus sur le territoire dans le cadre de leurs études. Cette même année des kakémonos ont été réalisés par un prestataire externe et sont depuis utilisés lors des différentes réunions et manifestations de l'ANVAL. Un site internet avait également été commandé mais la structure a fait faillite. Le Syndicat tente de récupérer le travail initié et relancera le projet dès 2023.

En 2022, l'ANVAL a participé au 30 ans de l'association du Pic Noir à Nouzilly, et à un événement organisé par Tours Métropole Val de Loire « Place de la Biodiversité ». Cette animation ciblait le Grand Public.

Deux articles sont parus dans la Nouvelle République concernant le ramassage des déchets dans la Roumer à Langeais sur Porte de Loire, ainsi que sur la fin des travaux.

3.5 ANIMATION

Le Contrat avait été dimensionné pour 2 ETP. En 2020, 1,5 ETP travaillaient sur ce CT. En 2021, une personne a été recrutée, ce qui a permis d'atteindre les 2 ETP. En 2022, le Contrat a été mené par 2,5 ETP avec le rattachement d'un demi équivalent temps plein dédié aux pollutions diffuses.

Cependant, l'un des techniciens a eu un congé parental et un mi-temps parental sur la période 2019-2020, ce qui a ponctuellement mais significativement diminué les effectifs.

L'animation du Contrat a nécessité de nombreuses réunions de travail.

3.6 POLLUTIONS DIFFUSES

Ce volet a été rajouté par avenant en 2022. Il concerne deux masses d'eau du bassin versant de la Choisille : Petite Choisille et Choisille amont. Dans ce volet, l'étude prospective du Bio n'a pas pu être menée à bien mais sera reportée en 2023. Concernant l'accompagnement collectif, deux réunions ont été organisées, mais seuls deux agriculteurs se sont déplacés. Il semblerait que la dynamique initiée durant le diagnostic se soit essouffée. Il est nécessaire de remobiliser les acteurs. Le suivi des molécules phytosanitaires n'a pas été mis en place en 2022 mais devrait l'être dès janvier 2023. Pour ce qui est de l'animation générale, elle a été dédiée à l'animation territoriale (préparation de la programmation, sensibilisation, prospection pour 2023, etc.).

4. PERSPECTIVES 2023-2025

Le programme d'action projeté pour 2023-2025 comprend les mêmes volets que sur la première partie du Contrat. Son territoire d'action se situe sur la Choisille, la Roumer et la Bédouire. L'ensemble des actions représente une enveloppe financière de 1 950 000 € TTC pour 2,5 ETP. Trente et une actions de travaux et études sont programmées (Tableau 6 et Tableau 7).

La stratégie du CT a été revue afin d'intégrer les enjeux de la Bédouire.

Tableau 6 – Travaux programmés sur 2023-2025

Ref.	Dénomination de l'action	Commune	Masse d'eau	Indicateurs		Typologie des actions	2023	2024	2025	Sous total CT2
				Lin. (ml)	Unit.					
	Continuité écologique (Aménagements d'ouvrages cours d'eau liste 2 et ZAP anguille)									
1	Moulin Garot/Moulin de Nué (Aménagement)	Saint Cyr	Choisille	370	3	Sous total	62 000 €			62 000 €
3	Ruau de Saint Roch aval	La Membrolle, Fondettes	Choisille	620	2			97 000 €		97 000 €
4	Prise d'eau du moulin Gravotte	Rochecorbon	Bédoire	122				53 000 €		53 000 €
5	Rue du Moulin	Rochecorbon	Bédoire		1				53 000 €	53 000 €
6	La Bourdonnerie	Rochecorbon	Bédoire		1				27 000 €	27 000 €
7	Route départementale du Quai de la Loire	Rochecorbon	Bédoire		1			27 000 €		27 000 €
							142 000 €	150 000 €	27 000 €	319 000 €
	Continuité écologique (Effacement / dérasement d'ouvrages)									
8	Batardeau de Bel Air (Démantèlement)	Nouzilly	Choisille		1	Sous total			3 000 €	3 000 €
9	Axe Roumer Aval / Moulin Raguin (Effacement)	Avrillé les Ponceaux	Roumer	145	1				58 000 €	58 000 €
10	Axe Roumer Aval / Seuil du Moulin de Varanne ancien méandre (Effacement)	Langeais	Roumer	280	1				60 000 €	60 000 €
							- €	60 000 €	61 000 €	121 000 €
	Travaux de restauration structurants (ouvrages inférieur à 50cm)									
11	Brèche bras de décharge Choisille-Moulin de Villiers (Aménagement)	Mettray	Choisille		1	Sous total			12 000 €	12 000 €
12	Axe Roumer Amont - radier pont RD57 à St-Symphorien (Aménagement)	Avrillé Les Ponceaux	Roumer		1		5 000 €			5 000 €
13	Rue des Clouets (Recharge aval)	Rochecorbon	Bédoire		1			1 000 €		1 000 €
14	Pont de la RD 77 (rue des Fontenelles) (Réhaussement-resserrement))	Rochecorbon	Bédoire		1			3 000 €		3 000 €
							5 000 €	4 000 €	12 000 €	21 000 €
	Travaux de restauration structurants (renaturation de cours d'eau)									
15	Langennerie/Moulin de la Planche (Renaturation)	Cérelles, Chanceaux-sur-Choisille	Choisille	210		Sous total		20 000 €		20 000 €
16	Recharge Roumer - Amont Pont des Essards (Renaturation)	Langeais	Roumer	300				27 000 €		27 000 €
17	Reconnexion ancien cours R. de Jupillé - Les Ecluses (Renaturation)	Mazieres de Touraine	Roumer	220			6 000 €			6 000 €
18	Renaturation de la Petite Gironde	Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, Notre-Dame-d'Oé	Choisille	2000	10			100 000 €	100 000 €	200 000 €
19	La Planche - Les Monteaux (Diversification)	Rochecorbon	Bédoire	391				20 000 €		20 000 €
20	La Planche (Retalutage-Réhaussement-Gestion EEE)	Rochecorbon	Bédoire	148				13 000 €		13 000 €
21	Bord de Loire - Aval de la route départementale du Quai de la Loire (Retalutage-Réhaussement-Suppression ouvrage artisanal)	Rochecorbon	Bédoire	87	1		10 000 €			10 000 €
22	Prise d'eau du moulin Gravotte (Renaturation)	Rochecorbon	Bédoire	138			20 000 €			20 000 €
23	Impasse sous les Vallées (Diversification - Gestion EEE)	Rochecorbon	Bédoire	345	1			17 000 €		17 000 €
24	Aval du pont de la RD 77 - Amont Rue de l'Eglise (Diversification-Retalutage-Gestion EEE)	Rochecorbon	Bédoire	230	1			14 000 €		14 000 €
25	La Vallée des Caves (Suppression embâcle)	Rochecorbon	Bédoire		1	2 000 €			2 000 €	
							38 000 €	211 000 €	100 000 €	349 000 €

Tableau 7 - Actions programmées 2023-2025

Suivi Milieux										
	Choisille suivis IPR avant/après travaux de restauration morpho + ancien CT	-	Choisille		13	Sous total	4 000 €	18 000 €	4 000 €	26 000 €
	Roumer suivis IPR-12M2-IBD avant/après travaux de restauration morpho	Langeais, Coteaux sur Loire	Roumer		5			10 000 €	2 000 €	12 000 €
	Bédoire suivis 12M2- IPR - Prise d'eau du moulin Gravotte et Moulin Touvoie	Rochecorbon	Bédoire		1		5 000 €		5 000 €	10 000 €
	Suivi phyto (Petite Choisille et Choisille amont)	La-Membrolle-sur-Choisille, Cérelles	Choisille		36		8 000 €	8 000 €	8 000 €	24 000 €
							17 000 €	36 000 €	19 000 €	72 000 €
Communication										
	Sensibilisation du grand public, des riverains, des scolaires et de la profession agricole	-	-		3	Sous total	9 000 €	9 000 €	9 000 €	27 000 €
							9 000 €	9 000 €	9 000 €	27 000 €
Etudes										
26	Etude bilan CT Roumer/Choisille	-	Choisille-Roumer		1	Sous total			100 000 €	100 000 €
27	Etudes 4 ouvrages Langeais intramuros (Moulin Rouge, Moulin Bodin, Moulin Saint-Laurent, Seuil Errard)	Langeais intramuros	Roumer		4		55 000 €			55 000 €
28	La Planche / Prise d'eau du moulin de Touvoie / Les Cartes - Bel-Air (Renaturation-Remise fond vallée-Contournement)	Rochecorbon	Bédoire		3		19 000 €			19 000 €
29	Pont de la RD 77 (rue des Fontenelles) / Impasse sous les Vallées (Diversification-Renaturation)	Rochecorbon	Bédoire		2		5 000 €			5 000 €
30	La Bourdonnerie - Route départementale du Quai de la Loire - Confluence avec la Loire / Rue du Moulin (Aménagement ouvrage-Renaturation)	Rochecorbon	Bédoire		4		32 000 €			32 000 €
31	Etude aval Moulin de la Planche / Moulin des Comiers (Renaturation)	Cérelles/Chanceaux	Choisille		1				25 000 €	25 000 €
32	Inventaire zones humides Roumer	CCTOVAL	Roumer		1		9 791 €		36 500 €	46 291 €
						120 791 €	- €	161 500 €	282 291 €	
Animation										
	Technicien de rivières (2 ETP)	-	-		2	Sous total	100 000 €	100 000 €	100 000 €	300 000 €
	Animateur pollutions diffuses (0,5 ETP)	-	-		0,5		25 000 €	25 000 €	25 000 €	75 000 €
	Stages	-	-		1		4 000 €	4 000 €	4 000 €	12 000 €
	Forfait fonctionnement (2,5 ETP)	-	-		2,5		30 000 €	30 000 €	30 000 €	90 000 €
	Secrétariat	-	-		1		10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
						169 000 €	169 000 €	169 000 €	507 000 €	
Volet Pollutions diffuses										
	Accompagnement collectif des agriculteurs (CA37)	-	Choisille		155	Sous total	32 000 €	32 000 €	35 200 €	99 200 €
	Diagnostics d'exploitations (CA37)	-	Choisille		16		11 520 €	12 800 €	- €	24 320 €
	Accompagnement individuels des agriculteurs (CA37)	-	Choisille		16		- €	15 360 €	15 360 €	30 720 €
	Etude perspective du Bio sur le territoire élargi (ANVAL)	-	Choisille		10		6 000 €	- €	- €	6 000 €
	Aménagements zones tampons (ANVAL)	-	Choisille		2250		30 000 €	30 000 €	30 000 €	90 000 €
	Plan de gestion ZH (ANVAL)	-	Choisille		3		5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
	Restauration ZH (ANVAL)	-	Choisille		2		- €	5 000 €	5 000 €	10 000 €
						84 520 €	100 160 €	90 560 €	275 240 €	